

**FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT**  
**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU**  
**LOGEMENT (ASELL), ASELL DIAGNOSTIC – COURTE DUREE, ATELIER RECHERCHE LOGEMENT (ARL), ACTION**  
**LIEE AU LOGEMENT (ALL)**  
**AU TITRE DE 2025**

**ANNEE 2025**

**LISTE DES PIECES A FOURNIR**

En complément des pièces communes à toute demande de subvention, vous êtes tenus de transmettre des pièces techniques spécifiques aux dispositifs, dont vous trouverez la liste ci-dessous :

1. Le(s) projet(s) d'action élaboré(s) sur la fiche projet jointe.
2. Les listes des ménages 2023 et 2024, établies selon le modèle en vigueur joint concernant les mesures ASELL, ASELL diagnostic CD et ARL.
3. Concernant les mesures ALL, le bilan d'activité final 2023 ainsi que le bilan d'activité intermédiaire 2024, établis selon les modèles en vigueur joints.

*Dans l'éventualité où les actions seraient achevées, produire le bilan final de l'année 2023.*